

**220C0776** AV530

27 février 2020

## <u>Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique<sup>1</sup></u> (articles 231-46 et 231-47 du règlement général)

## **INGENICO**

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Société Générale	achat le 25/02/2020 vente le 25/02/2020 emprunt – mise en place le 25/02/2020 prêt – mise en place le 25/02/2020 prêt par assimilation – mise en place le 25/02/2020	158 055 actions 19 357 actions 132 231 actions 385 692 actions 385 692 actions code FR0000125346	135,49 134,69 - -	3 469 744 actions et droits de vote*
	accroissement d'une position courte le 25/02/2020	138 716 equity linked swaps code FR0000125346	135,60	- 923 222 equity linked swaps**
	accroissement d'une position courte le 25/02/2020	100 CFD code FR0000125346	134,73	- 479 471 CFD***

<sup>\*</sup>Il est rappelé que la Société Générale détient par ailleurs (i) une position vendeuse de – 600 000 equity linked swaps sur panier à dénouement en espèces, (ii) une position acheteuse de 3 026 DPS à dénouement en espèces, (ii) une position vendeuse de – 479 371 DPS à dénouement en espèces, (iv) une position longue de 3 026 contract for difference (CFD) à règlement en espèce portant sur autant d'actions INGENICO, (v) une position vendeuse de – 8 272 equity linked swaps à dénouement en espèces, (vii) une position vendeuse de – 7 392 calls warrants à dénouement en espèces, (vii) une position acheteuse de 13 puts warrants à dénouement en espèces, (viii) une position acheteuse de 25 000 calls option à dénouement physique, (ix) 10 000 océanes et (x) une position courte de – 10 000 contract for difference (CFD) à règlement en espèce portant sur autant d'océanes INGENICO (cf. D&I 220C0762 du 26 février 2020).

\_

<sup>\*\* «</sup> Equity Linked Swaps » sur panier à dénouement en espèce, arrivant à échéance le 4 mars 2020, et portant sur autant d'actions INGENICO.

<sup>\*\*\*</sup> Contract for difference (CFD) à règlement en espèce portant sur autant d'actions INGENICO.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Période de préoffre (cf. D&I 220C0437 du 3 février 2020).